

Publications périodiques

Comptes annuels

BOURSORAMA

Société Anonyme au capital de 35 548 451 euros
Siège Social: 44, rue Traversière, 92772 Boulogne-Billancourt Cedex
SIREN : 351 058 151 R.C.S. Nanterre - APE : 671 A

Les documents comptables relatifs aux comptes sociaux et aux comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2017 ont été approuvés sans modification par l'assemblée générale ordinaire du 18 mai 2018.

I — Bilan et hors bilan sociaux au 31 décembre 2017.

(En milliers d'Euros)

Actif	Notes	31/12/2017	31/12/2016
Caisse, Banques centrales	Note 2	10	1
Effets publics et valeurs assimilées	Note 5	187 199	189 510
Prêts et créances sur les établissements de crédit	Note 3	4 392 580	1 881 450
Prêts et créances sur la clientèle	Note 4	6 101 682	4 734 950
Obligations et autres titres à revenus fixes	Note 5	330 714	485 815
Actions et autres titres à revenus variables	Note 5	265 050	265 050
Participations et autres titres détenus à long terme	Note 6	2 417	1 079
Parts dans les entreprises liées	Note 6	43 809	127 025
Immobilisations corporelles et incorporelles	Note 7	174 305	162 134
Autres actifs et comptes de régularisation	Note 8	293 669	271 822
Total		11 791 434	8 118 837

Passif	Notes	31/12/2017	31/12/2016
Dettes envers les établissements de crédit	Note 9	2 769 155	775 336
Dettes envers la clientèle	Note 10	8 172 907	6 475 877
Dettes représentées par un titre	Note 11	0	8
Autres passifs et comptes de régularisation	Note 12	225 422	195 870
Provisions	Note 13/14	15 265	14 174
Dettes subordonnées	Note 15	121 469	121 555
Total dettes		11 304 218	7 582 820
Capitaux propres		487 216	536 016
Capital souscrit		35 548	35 548
Prime d'émission		365 364	365 364
Réserve légale		3 555	3 555
Réserves et report à nouveau		131 549	155 551
Résultat de l'exercice		-48 800	-24 002
Total		11 791 434	8 118 837

Hors-bilan	Notes	31/12/2017	31/12/2016
Engagements donnés :			
Engagements de financement donnés	Note 16	1 184 961	829 821
Engagements de garantie donnés	Note 16	1 938 463	686
Engagements sur titres	Note 16	164 842	156 831
Engagements reçus :			
Engagements de financement reçus	Note 16	460 297	460 000
Engagements de garantie reçus	Note 16	5 219 734	4 004 586
Titres à recevoir	Note 16	164 842	156 831
Engagements sur instruments financiers à terme :			
Swaps - engagements donnés	Note 16	3 592 500	2 577 500
Caps de trading - engagements donnés	Note 16	25 000	7 880
Contrats à terme - à livrer (engagements reçus)	Note 16	70 600	
Autres IFAT	Note 16	0	24 090

II — Compte de résultat social au 31 décembre 2017.

(En milliers d'Euros)	Notes	31/12/2017	31/12/2016
Intérêts et produits assimilés	Note 17	146 554	151 684
Intérêts et charges assimilées	Note 17	-44 566	-44 595
Produits sur opérations de crédit bail et assimilées			
Charges sur opérations de crédit bail et assimilées			
Revenus des titres à revenu variable		6	1
Rémunération versée sur actions de préférence			
Commissions (produits)	Note 18	115 701	93 857
Commissions (charges)	Note 18	-87 622	-77 636
Résultat net des opérations financières			
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	Note 19	159	-522
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	Note 20	16 360	14 296
Produits des autres activités	Note 21	15 485	18 258
Charges des autres activités	Note 21	-608	-1 699
Produit net bancaire		161 467	153 645
Frais de personnel	Note 22	-60 574	-59 042
Autres frais administratifs		-108 341	-101 374
Dotations aux amortissements et aux provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles		-12 612	-9 731
Résultat brut d'exploitation		-20 059	-16 501
Coût du risque	Note 23	-7 863	-3 603
Résultat d'exploitation		-27 922	-20 104
Gains ou pertes sur actif immobilisé	Note 24	-28 493	-10 997
Résultat courant avant impôt		-56 415	-31 101
Résultat exceptionnel			
Impôts sur les bénéfices		7 615	7 099
Résultat net		-48 800	-24 002

III — Évolution des capitaux propres.

(En milliers d'Euros)	Capital	Prime d'émission	Réserve légale	Autres réserves et report à nouveau	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres
Capitaux propres au 31/12/2015	35 548	365 364	3 555	132 678	22 521	559 666
Changement méthode écart actuariel au 1/1/2016				353		353
Affectation du résultat 2015			0	22 521	-22 521	0
Résultat 2016					-24 002	-24 002
Capitaux propres au 31/12/2016	35 548	365 364	3 555	155 551	-24 002	536 016
Affectation du résultat 2016			0	-24 002	24 002	0
Résultat 2017					-48 800	-48 800
Capitaux propres au 31/12/2017	35 548	365 364	3 555	131 549	-48 800	487 216

Au 31 décembre 2017, le capital social se compose de 88 871 128 actions d'une valeur nominale de 0,4 €. Société Générale est actionnaire à 100 % de Boursorama. Les actions de la société sont libres de tous nantissements, privilèges, garanties ou sûreté ainsi il n'existe aucun autre titre non représentatif du capital.

IV — Affectation du résultat 2017.

La perte de l'exercice de 48 800 088.26 euros est affectée en totalité en report à nouveau.

V — Notes annexes aux comptes annuels.

Note 1 – Notes annexes aux comptes annuels.

Présentation de l'activité de la société. — Boursorama exerce une activité de banque en ligne et de courtage en ligne ainsi qu'un site d'informations économiques et financières (boursorama.com).

Principes comptables et méthodes d'évaluation. — Les comptes de Boursorama relatifs à l'exercice 2017 ont été établis conformément aux principes comptables applicables aux établissements de crédit en France (règlement ANC 2014-07).

Créances envers les établissements de crédit et la clientèle. — Les créances sur les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature des concours :

- créances à vue (comptes ordinaires et opérations au jour le jour) et créances à terme pour les établissements de crédit ;
- créances commerciales, comptes ordinaires et autres concours à la clientèle.

Ces créances intègrent les crédits consentis ainsi que les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, effectuées avec ces agents économiques.

Seules les dettes et créances répondant aux conditions suivantes ont fait l'objet d'une compensation comptable au bilan : même contrepartie, exigibilité et devise identiques, même entité de comptabilisation, et existence d'une lettre de fusion de comptes.

Les intérêts courus non échus sur les créances sont portés en comptes de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Conformément au règlement ANC 2014-07, articles n°2211-1 à 2251-13, dès lors qu'un engagement est porteur d'un risque de crédit avéré rendant probable la non-perception par Boursorama de tout ou partie des sommes dues au titre des engagements souscrits par la contrepartie conformément aux dispositions contractuelles initiales, nonobstant l'existence d'une garantie, l'encours afférent est classé en encours douteux. En tout état de cause, le déclassement en encours douteux est effectué s'il existe un ou plusieurs impayés depuis trois mois au moins (six mois pour les créances immobilières), ou si indépendamment de l'existence de tout impayé on peut conclure à l'existence d'un risque avéré, ou s'il existe des procédures contentieuses.

Les encours douteux donnent lieu à la constitution de dépréciations pour créances douteuses ou de provisions sur engagements douteux à hauteur des pertes probables. Les dotations et reprises de dépréciations, les pertes sur créances irrécupérables et les récupérations sur créances amorties sont présentées dans la rubrique Coût du risque.

Les créances douteuses peuvent être reclassées en encours sains lorsque le risque de crédit avéré est définitivement levé et lorsque les paiements ont repris de manière régulière pour les montants correspondants aux échéances contractuelles d'origine. De même les créances douteuses ayant fait l'objet d'une restructuration peuvent être reclassées en encours sains.

Lorsque les conditions de solvabilité d'un débiteur sont telles qu'après une durée raisonnable de classement dans les encours douteux le reclassement d'une créance en encours sain n'est plus prévisible, cette créance est spécifiquement identifiée comme encours douteux compromis. Cette identification intervient à la déchéance du terme ou à la résiliation du contrat et en tout état de cause un an après la classification en encours douteux, à l'exception des créances douteuses pour lesquelles les clauses contractuelles sont respectées et de celles assorties de garanties permettant leur recouvrement. Sont également considérées comme créances douteuses compromises, les créances restructurées pour lesquelles le débiteur n'a pas respecté les échéances fixées.

Les encours dits « restructurés » au sein du groupe Boursorama concernent les financements dont le montant, la durée ou les modalités financières sont modifiés contractuellement du fait de l'insolvabilité de l'emprunteur (que cette insolvabilité soit avérée ou à venir de façon certaine en l'absence de restructuration).

Sont exclues de ces encours les renégociations commerciales qui concernent des clients pour lesquels la Banque accepte de renégocier la dette dans le but de conserver ou développer une relation commerciale, dans le respect des règles d'octroi en vigueur, et sans abandon de capital ou d'intérêts courus.

Toute situation conduisant à une restructuration de crédit doit impliquer le classement du client concerné en défaut bâlois et le classement des encours en encours dépréciés.

Les clients dont les créances ont été restructurées sont maintenus en défaut tant que la Banque a une incertitude sur leur capacité à honorer leurs futurs engagements et au minimum pendant un an.

Le montant total des encours de crédit restructurés au 31.12.2017 s'élève à 4,55 M EUR.

Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle. — Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature de ces dettes : dettes à vue (dépôts à vue, comptes ordinaires) et dettes à terme pour les établissements de crédit ; comptes d'épargne à régime spécial et autres dépôts pour la clientèle. Ces dettes intègrent les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, effectuées avec ces agents économiques.

Les intérêts courus sur ces dettes sont portés en comptes de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Dettes représentées par un titre. — Les dettes représentées par un titre sont ventilées par supports : bons de caisse, titres du marché interbancaire et titres de créances négociables, titres obligataires et assimilés, à l'exclusion des titres subordonnés classés parmi les dettes subordonnées.

Les intérêts courus à verser attachés à ces titres sont portés dans un compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Immobilisations corporelles et incorporelles. — Les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan à leur coût historique d'acquisition aux valeurs d'apport. Les amortissements sont calculés sur la durée normale d'utilité, selon la méthode linéaire. Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

Agencements	10 ans
Mobiliers	10 ans
Matériel de bureau	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Logiciels acquis	3 ans
Frais d'établissement	3 ans

Les fonds de commerce issus des fusions absorptions de Selftrade et CaixaBank France par Boursorama ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'une dépréciation si leur valeur d'utilité devient inférieure à leur valeur d'inventaire.

La valeur d'utilité des fonds de commerce est déterminée en utilisant la méthode des cash flows futurs actualisés des activités générées en France.

Portefeuilles titres. — Les titres sont classés en fonction de :

— leur nature : effets publics (bons du Trésor et titres assimilés), obligations et autres titres à revenu fixe (titres de créances négociables et titres du marché interbancaire), actions et autres titres à revenu variable ;

— leur portefeuille de destination : transaction, placement, investissement, activité de portefeuille, participations, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme, correspondant à l'objet économique de leur détention.

Les achats et les ventes de titres sont comptabilisés au bilan en date de règlement-livraison.

Pour chaque catégorie de portefeuille, ils sont soumis à des règles d'évaluation similaires qui sont les suivantes :

Actions et autres titres à revenu variable. — Les actions sont inscrites au bilan à leur coût d'achat hors frais d'acquisition ou à leur valeur d'apport. A la clôture de l'exercice, elles sont évaluées par rapport à leur valeur probable de négociation. Dans le cas des titres cotés, celle-ci est déterminée en fonction du cours de bourse le plus récent. Aucune compensation n'est opérée entre les plus et moins-values latentes ainsi constatées, et seules les moins-values latentes sont comptabilisées par l'inscription d'une dépréciation relative au portefeuille-titres. Les revenus de dividendes attachés aux actions classées en titres de placement sont portés au compte de résultat dans la rubrique *Revenus des titres à revenu variable*.

Obligations et autres titres à revenu fixe. — Ces titres sont inscrits au bilan à leur prix d'acquisition hors frais d'acquisition, et concernant les obligations, hors intérêts courus non échus à la date d'acquisition. Les différences entre les prix d'acquisition et les valeurs de remboursement (primes si elles sont positives, décotes si elles sont négatives) sont enregistrées au compte de résultat sur la durée de vie des titres concernés. L'étalement de ces différences est réalisé en utilisant la méthode actuarielle. Les intérêts courus à percevoir attachés aux obligations et autres titres à revenu fixe de placement sont portés dans un compte de créances rattachées en contrepartie de la rubrique *Produits nets d'intérêts relatifs aux obligations et autres titres à revenu fixe* du compte de résultat.

A la clôture de l'exercice, les titres sont estimés sur la base de leur valeur probable de négociation et, dans le cas des titres cotés, des cours de bourse les plus récents. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées et les moins-values latentes donnent lieu à la constitution d'une dépréciation relative au portefeuille-titres, dont le calcul tient compte des gains provenant des éventuelles opérations de couverture effectuées.

Les dotations et reprises de dépréciations ainsi que les plus ou moins-values de cession des titres de placement sont enregistrées dans la rubrique *Résultat net des opérations financières* du compte de résultat.

Titres d'investissement. — Les titres d'investissement sont les titres à revenu fixe assortis d'une échéance fixée qui ont été acquis ou reclassés de la catégorie titres de placement avec l'intention manifeste de les détenir jusqu'à l'échéance et pour lesquels Boursorama a la capacité de les détenir jusqu'à l'échéance, en disposant notamment de la capacité de financement nécessaire pour continuer à détenir ces titres jusqu'à leur échéance et en n'étant soumis à aucune contrainte existante juridique ou autre qui pourrait remettre en cause l'intention de détenir les titres d'investissement jusqu'à leur échéance.

Ces titres d'investissement peuvent être désignés comme éléments couverts dans le cadre d'une opération de couverture affectée ou de couverture globale du risque de taux d'intérêt réalisée au moyen d'instruments financiers à terme.

Les titres d'investissement sont comptabilisés de manière identique aux titres de placement. Toutefois, à la clôture de l'exercice, les moins-values latentes ne donnent pas lieu à la constitution d'une dépréciation relative au portefeuille-titres, sauf s'il existe une forte probabilité de cession des titres à court terme, ou s'il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres.

Les dotations et reprises de dépréciations ainsi que les plus ou moins-values de cession de titres d'investissement sont enregistrées dans la rubrique *Gains nets sur actifs immobilisés* du compte de résultat.

Titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme. — Il s'agit d'une part des Titres de participation et parts dans les entreprises liées dont la possession durable est estimée utile à l'activité de Boursorama, et notamment ceux répondant aux critères suivants :

- titres de sociétés ayant des administrateurs ou des dirigeants communs avec Boursorama, dans des conditions qui permettent l'exercice d'une influence sur l'entreprise dont les titres sont détenus ;
- titres de sociétés appartenant à un même Groupe contrôlé par des personnes physiques ou morales exerçant un contrôle sur l'ensemble et faisant prévaloir une unité de décision ;

titres représentant plus de 10 % des droits dans le capital émis par un établissement de crédit ou par une société dont l'activité se situe dans le prolongement de celle de Boursorama.

Il s'agit d'autre part des autres titres détenus à long terme, constitués par les investissements réalisés par Boursorama, sous forme de titres, dans l'intention de favoriser le développement de relations professionnelles durables en créant un lien privilégié avec l'entreprise émettrice, sans toutefois exercer une influence dans sa gestion en raison du faible pourcentage des droits de vote qu'ils représentent.

Les titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme sont comptabilisés à leur coût d'achat hors frais d'acquisition. Les revenus de dividendes attachés à ces titres sont portés au compte de résultat dans la rubrique *Revenus des titres à revenu variable*.

A la clôture de l'exercice, les titres de participation et parts dans les entreprises liées sont évalués à leur valeur d'utilité représentative du prix que la société accepterait de décaisser pour obtenir ces titres si elle avait à les acquérir compte tenu de son objectif de détention. Cette valeur est estimée par référence à différents critères tels que les capitaux propres et les perspectives de rentabilité. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées et les moins-values latentes donnent lieu à la constitution d'une dépréciation relative au portefeuille-titres. Les dotations et reprises de dépréciations ainsi que les plus ou moins-values de cession de ces titres, incluant les résultats dégagés lors de l'apport de ces titres à des offres publiques d'échange, sont comptabilisées dans la rubrique *Gains nets sur actifs immobilisés*.

Actions propres. — Conformément au règlement CRC n°2008-15 du 4 décembre 2008, les actions propres sont divisées en deux catégories :

Les actions destinées à être attribuées aux employés et affectées à des plans d'attributions gratuites ou à des plans d'options d'achat d'actions déterminés. Un passif est alors comptabilisé égal au produit entre le coût d'entrée des actions, diminué du prix d'exercice dans le cas des plans d'options d'achat, par le nombre d'actions qui devrait être attribué compte tenu des dispositions du plan d'attribution.

Les actions disponibles pour être attribuées aux salariés ou pour régularisation des cours de bourse. Elles sont évaluées au plus bas de leur valeur d'usage (représentée par la valeur de marché) et de leur prix d'acquisition.

Opérations sur les instruments financiers à terme. — Les opérations de couverture et de marché portant sur des instruments financiers à terme de taux, de change ou d'actions sont enregistrées conformément aux dispositions des règlements 88-02 et 92-04 du Comité de la Réglementation Bancaire et de l'instruction 88-01 de la Commission bancaire. Les engagements nominaux sur les instruments financiers à terme sont présentés sous une ligne unique au hors-bilan ; ce montant représente le volume des opérations en cours ; il ne reflète ni le risque de marché, ni le risque de contrepartie qui leur sont associés. Les dérivés de crédit achetés à titre de couverture du risque de crédit sur des actifs financiers non évalués à leur valeur de marché sont quant à eux classés et traités comme des engagements de garanties reçus.

Plusieurs cas sont à distinguer en ce qui concerne la comptabilisation des résultats afférents aux instruments financiers à terme :

Opérations de couverture. — Les charges et produits relatifs aux instruments financiers à terme utilisés à titre de couverture, affectés dès l'origine à un élément ou à un ensemble homogène d'éléments identifiés, sont constatés dans les résultats de manière symétrique à la prise en compte des produits et charges sur les éléments couverts. S'ils concernent des instruments de taux d'intérêt, ils sont comptabilisés dans la même rubrique que les produits et charges sur les éléments couverts, en produits nets d'intérêts. S'ils concernent des instruments autres que de taux (instruments sur actions, indices boursiers, de change, etc.), ils sont comptabilisés en Résultat net des opérations financières, dans la rubrique Résultat sur instruments financiers à terme.

Les charges et produits relatifs aux instruments financiers à terme ayant pour objet de couvrir et de gérer un risque global de taux sont inscrits prorata *temporis* en compte de résultat. Ils sont inscrits en Résultat net des opérations financières dans la rubrique Résultat sur instruments financiers à terme.

Opérations de marché. — Les opérations de marché incluent d'une part des instruments négociés sur un marché organisé ou assimilé, ainsi que des instruments (tels que les dérivés de crédit, options complexes ...) qui, bien que négociés de gré à gré sur des marchés moins liquides, sont inclus dans des portefeuilles de transaction, et d'autre part certains instruments de dettes intégrant une composante d'instrument financier à terme dès lors que ce classement reflète de manière plus appropriée les résultats et risques associés. Ces opérations sont évaluées par référence à leur valeur de marché à la date de clôture ; en l'absence de marché liquide, cette valeur est généralement déterminée à partir de modèles internes.

Par ailleurs, pour les opérations sur instruments financiers à terme de taux d'intérêt négociées de gré à gré, la valeur de marché tient compte des risques de contrepartie et de la valeur actualisée des frais de gestion futurs.

Les gains ou pertes correspondants sont directement portés dans les résultats de l'exercice, qu'ils soient latents ou réalisés. Ils sont inscrits au compte de résultat en *Résultat net des opérations financières*.

Provisions pour risques et charges. — Ces provisions sont déterminées sur la base d'une analyse au cas par cas des risques et charges que supportera la société.

En application du règlement CRC 2000-06, les provisions pour risques et charges sont définies comme des passifs dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise ; un passif représentant une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressource au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Risque de crédit

1- Politique de provisionnement

L'évaluation des risques est réalisée mensuellement, en particulier les dossiers douteux non contentieux font l'objet d'une révision dossier par dossier qui aboutit soit :

- à une régularisation à brève échéance (accord de règlement avec le client, prise en charge par une compagnie d'assurance, vente en cours du bien objet du financement) ;
- au transfert en gestion contentieuse, à l'occasion du comité mensuel entre le service Gestion Incidents Comptes et le service contentieux.

A partir de l'entrée en douteux (3 mois après la survenance du débit pour les comptes courants et 3 mois après le 1^{er} impayé pour les crédits immobiliers), le provisionnement des intérêts, des frais et accessoires est automatique à hauteur de 100 % pour tous les crédits (comptes débiteurs et prêts). Pour tous les prêts bénéficiant d'une garantie, le provisionnement en capital est effectué en fonction de la valeur de la garantie enregistrée dans notre système d'information. Le provisionnement en capital des prêts personnels et des comptes débiteurs sans garantie est également automatisé.

Par exception, les ouvertures frauduleuses de comptes sont provisionnées dans leur totalité dès la découverte de la fraude.

Depuis l'arrêté de décembre 2017, les nouvelles entrées en défaut sur les produits de type CAV ou Crédit Consommations sont provisionnées à hauteur de 40 % de l'encours en défaut contre 0% auparavant. Ce changement est lié à l'évolution du profil de risque du portefeuille au cours de l'exercice et entraîne désormais un provisionnement dès l'entrée en défaut.

Les deux tableaux ci-dessous présentent les taux de provisionnement post et pré-modification (les trimestres correspondent au nombre de trimestres après l'entrée en défaut) :

Trimestre entrée en défaut	T1	T2	T3 à T4	T5 à T9	T10
Nouveaux taux de provisionnement PPO et CAV	40 %	45 %	55 %	70 %	100 %

Trimestre entrée en défaut	T1	T2 à T3	T4 à T5	T6	T7
Ancien Taux de provisionnement CAV et PPO	0	25 %	50 %	75 %	100 %

2- Montant des pertes et recouvrement

Au 31/12/2017, le montant net des pertes et recouvrement sur perte relatif au risque de crédit s'élève à 894,1 K€.

Dettes subordonnées. — Cette rubrique regroupe les dettes matérialisées ou non par des titres, à terme ou à durée indéterminée, dont le remboursement en cas de liquidation du débiteur n'est possible qu'après désintéressement des autres créanciers. Le cas échéant, les intérêts courus à verser attachés aux dettes subordonnées sont portés dans un compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

En août 2005, le Groupe a émis pour un montant de 10 MEur un emprunt subordonné à durée indéterminée. La rémunération de ces titres a été fixée pour une durée de 10 ans à Euribor 12 mois + 0,6 % l'an, puis pour les périodes postérieures à 2015 à Euribor 12 mois + 2,10 % par an.

En mai 2006, le Groupe a émis pour un montant de 110 MEur un emprunt subordonné à durée indéterminée. La rémunération de ces titres a été fixée pour une durée de 10 ans à Euribor 12 mois + 0,6 % l'an, puis pour les périodes postérieures à 2016 à Euribor 12 mois + 2,10 % par an.

Le paiement de ces intérêts peut être reporté si Boursorama ne verse pas de dividende sur ses actions.

Impôt courant. — Le taux normal de l'impôt sur les sociétés est de 33,3 %. S'y ajoute une Contribution Sociale de Solidarité de 3,3 % (après application d'un abattement de 0,76 million d'euros) instaurée en 2000. En outre, au titre du régime des sociétés mères et filiales, les dividendes reçus des sociétés dans lesquelles la participation est au moins égale à 5 % sont exonérés.

Depuis le 01/01/2016, Boursorama est intégré fiscalement dans le groupe d'intégration fiscale de Société Générale. Une convention d'intégration fiscale a été signée le 26/02/2016. Elle prévoit que la société intégrée constate dans ses comptes la dette d'impôt sur les

sociétés et de contribution sociale sur les bénéficiaires (sans prise en compte de l'abattement sur l'IS ni du plafonnement sur le chiffre d'affaires) vis-à-vis de la société intégrante, nette après imputation des crédits d'impôt de toute nature.

En cas de déficit ou de moins-value nette à long terme subi par la société intégrée, celle-ci constate symétriquement au 31/12 de l'exercice une créance d'impôt sur les sociétés et de contribution sociale sur les bénéficiaires (sans prise en compte de l'abattement sur l'IS ni du plafonnement sur le chiffre d'affaires) sur la société intégrante.

En matière de crédit d'impôt, les règles d'imputation et d'éventuel remboursement en cas d'excédent de crédit d'impôt sur la dette d'impôt sur les sociétés applicables, sont les règles qui auraient été applicables à la société intégrée si celle-ci n'était pas membre du groupe.

Avantages au personnel. — Boursorama, en France et à l'étranger, peut accorder à ses salariés :

- des avantages postérieurs à l'emploi, tels que les régimes de retraite ou indemnités de fin de carrière,
- des avantages à long terme, tels que les bonus différés, les médailles du travail ou le compte épargne temps,
- des indemnités de fin de contrat de travail.

Une provision est enregistrée au passif du bilan en Provisions pour risques et charges pour couvrir l'intégralité de ces engagements. Elle est évaluée par des actuaires indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode d'évaluation tient compte d'hypothèses démographiques, de départs anticipés, d'augmentations de salaires et de taux d'actualisation et d'inflation.

Par ailleurs, Boursorama ne cotise à aucun fonds d'assurance susceptible de couvrir ces dépenses.

Reconnaissance des revenus. — Boursorama enregistre en résultat les produits et charges de commissions sur prestations de services en fonction de la nature des prestations auxquelles elles se rapportent.

Les commissions rémunérant les services continus sont étalées en résultat sur la durée de la prestation rendue. Les commissions rémunérant des services ponctuels sont intégralement enregistrées en résultat quand la prestation est réalisée.

Commissions. — Boursorama applique le règlement CRC n°2009-03 relatif à la comptabilisation des commissions reçues par un établissement de crédit et des coûts marginaux de transaction à l'occasion de l'octroi ou de l'acquisition d'un concours.

Dans ce cadre Boursorama a opté pour la méthode alternative basée sur un étalement des frais au prorata du capital restant dû.

Résultat exceptionnel. — La rubrique Résultat exceptionnel comprend les produits et charges encourus par Boursorama dont la survenance revêt un caractère exceptionnel soit par leur nature soit par leur montant. Ils sont le plus souvent générés par des événements exogènes à l'activité de Boursorama.

Événements postérieurs à la clôture. — Aucun événement postérieur à la clôture.

Note 2. – Caisse, banques centrales.

(En milliers d'Euros)	31/12/2017	31/12/2016
Caisse	1	1
Banques centrales	9	1
Total	10	1

Note 3 – Prêts et créances sur les établissements de crédit.

(En milliers d'Euros)	31/12/2017	31/12/2016
Comptes et prêts		
À vue et au jour le jour	468 791	137 101
Comptes ordinaires	468 791	137 101
Prêts et comptes au jour le jour et autres		
Valeurs reçues en pension au jour le jour		
À terme	3 904 783	1 727 957
Prêts et comptes à terme	3 898 218	1 717 121
Prêts subordonnés et participatifs	6 565	10 836
Valeurs reçues en pension à terme		
Créances rattachées	19 007	16 391
Total	4 392 580	1 881 450

Répartition par échéance : prêts et titres reçus en pension livrée par durée restant à courir :

(En milliers d'Euros)	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Prêts à terme par durée restant à courir	2 050 518	380 000	1 467 700

Note 4 – Prêts et créances sur la clientèle.

(En milliers d'Euros)	31/12/2017	31/12/2016
Prêts et avances à la clientèle		
Créances commerciales		
Autres concours à la clientèle (1)		

Crédits de trésorerie	852 783	500 047
Crédits à l'équipement	18 941	27 126
Crédits à l'habitat	5 146 115	4 138 376
Autres crédits	36 730	24 458
Sous-total	6 054 569	4 690 008
Prêts à la clientèle financière	3 398	7 925
Comptes ordinaires débiteurs	17 546	12 713
Créances rattachées	5 483	5 541
Total sains	6 080 996	4 716 187
Créances douteuses non compromises (2) (3)		
Créances douteuses	13 388	12 058
Dépréciation sur créances douteuses	-3 754	-2 069
Créances douteuses compromises (2) (3)		
Créances douteuses	19 555	15 047
Dépréciation sur créances douteuses	-8 503	-6 273
Total douteux nets	20 686	18 763
Total des prêts et créances sur la clientèle	6 101 682	4 734 950
<i>(1) Répartition par type de clientèle des autres concours à la clientèle</i>		
<i>(2) Répartition par nature des créances douteuses non compromises et compromises</i>		
<i>(3) Répartition par type de clientèle des créances douteuses non compromises et compromises</i>		

Opérations avec la clientèle par durée restant à courir :

(En milliers d'Euros)	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Prêts et avances à la clientèle	826 772	2 022 002	3 205 796
Prêts à la clientèle financière			3 398
Comptes ordinaires débiteurs	17 546		
Créances douteuses	32 943		

(1) Répartition par type de clientèle des autres concours à la clientèle

(En milliers d'Euros)	31/12/2017	31/12/2016
Clientèle non financière		
Entreprises	119 820	128 060
Particuliers	5 933 905	4 561 335
Professions libérales	844	612
Total	6 054 569	4 690 008

(2) Répartition par nature des créances douteuses non compromises et compromises

(En milliers d'Euros)	31/12/2017	31/12/2016
Créances douteuses non compromises		
Créances douteuses	19 555	12 058
Crédits de trésorerie	1 416	1 284
Crédits à l'équipement	1 031	795
Crédits à l'habitat	12 776	5 964
Autres crédits	4 332	4 015
Dépréciation sur créances douteuses	-8 503	-2 069
Crédits de trésorerie	-240	-203
Crédits à l'équipement	-2 969	-408
Crédits à l'habitat	-2 204	-779
Autres crédits	-3 090	-679
Créances douteuses compromises		
Créances douteuses	13 388	15 047
Crédits de trésorerie	5 009	1 089
Crédits à l'équipement	-924	793
Crédits à l'habitat	2 259	9 831

Autres crédits	7 045	3 334
Dépréciation sur créances douteuses	-3 754	-6 273
Crédits de trésorerie	-5 951	-177
Crédits à l'équipement	2 663	-2 191
Crédits à l'habitat	-3 213	-1 626
Autres crédits	2 747	-2 280
Total	20 686	18 763

(3) Répartition par type de clientèle des créances douteuses non compromises et compromises

(En milliers d'Euros)	31/12/2017	31/12/2016
Créances douteuses non compromises		
Créances douteuses	19 555	12 058
Entreprises	7 451	4 014
Particuliers	11 741	7 909
Professions libérales	349	144
Autres	14	-10
Dépréciation sur créances douteuses	-8 503	-2 069
Entreprises	-2 469	-570
Particuliers	-5 497	-1 445
Professions libérales	-517	-66
Autres	-21	13
Créances douteuses compromises :		
Créances douteuses	13 388	15 047
Entreprises	-183	5 733
Particuliers	13 405	9 034
Professions libérales	179	268
Autres	-13	11
Dépréciation sur créances douteuses	-3 754	-6 273
Entreprises	-713	-1 822
Particuliers	-2 842	-4 055
Professions libérales	-215	-381
Autres	18	-15
Total	20 686	18 763

Note 5. – Effets publics, obligations et autres titres à revenus fixe, actions et autres titres à revenus variable.

a). Titres de transaction. — Boursorama ne possède aucun titre de transaction.

b). Titres de placement :

(En milliers d'Euros)	31/12/2016	Acquisitions, dotations/2016	Cessions, remboursements 2016	Autres	31/12/2017
Effets publics	185 584			-2 311	183 273
Obligations et autres titres à revenus fixes	473 788		-154 200	3 690	323 278
Créances rattachées	15 954		0	-4 591	11 363
Sous-total Obligations et autres titres à revenus fixes	675 325		-154 200	-3 212	517 913
Actions et autres titres à revenus variables	265 050			0	265 050
Dépréciation					
Sous-total Actions et autres titres à revenus variables	265 050			0	265 050
Total Titres de placement	940 375		-154 200	-3 212	782 963

Ventilation des effets publics, obligations et autres titres à revenus fixes et créances rattachées par durée restant à courir :

(En milliers d'Euros)	3 mois à 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Effets publics, obligations et autres titres à revenus fixes et créances rattachées	0	139 500	378 320

Actions propres. — Boursorama ne possède aucune action propre depuis fin 2014.

Note 6 – Filiales et participations.

(En milliers d'Euros)	Valeur brute au 31/12/2016	Acquisitions (1)	Cessions (2)	Change	Autre (3)	Valeur brute au 31/12/2017
Participations et autres titres détenus à long terme (1)	1 115	1 337	0	0	0	2 452
Parts dans les entreprises liées	235 303	0	-143 107	0	-15 000	77 196
Total	236 418	1 337	-143 107	0	-15 000	79 648

(En milliers d'Euros)	Cumul des dépréciations au 31/12/2016	Dépréciations de l'année 2017 (4)	Reprises de l'année 2017 (2)	Autres	Cumul des dépréciations au 31/12/2017	Valeur nette au 31/12/2017	Valeur nette au 31/12/2016
Participations et autres titres détenus à long terme (1)	-35	0	0	0	-35	2 417	1 079
Parts dans les entreprises liées	-108 278	-28 216	103 107	0	-33 388	43 809	127 025
Total	-108 313	-28 216	103 107	0	-33 423	46 225	128 104

(1) Le montant en acquisition correspond aux cotisations Fonds de Garantie des Dépôts (FGDR) pour la partie certificat d'associé constituant un titre de capital

(2) Cession en avril 2017 de On Vista qui a entraîné la reprise de provision de 103 M€

(3) TUP de FIDUCEO en octobre 2017

(4) Dépréciation des titres de participation de Selfbank pour 28 M€. Cette dépréciation ramène la valeur nette comptable des titres à hauteur de la quote-part de la situation nette consolidée de l'entité constatée à fin 2017 (contre une valorisation fondée sur la valeur de transaction de juillet 2015 au 31/12/2016).

Provisions sur titres de participation :

(En milliers d'Euros)	31/12/2017	31/12/2016
Provision sur parts dans les entreprises liées	-33 388	-108 278
Provisions sur autres titres de participation	-35	-35
Total Provisions sur titres de participation	-33 423	-108 313

Note 6A – Tableau des filiales et participations.

(En milliers d'Euros)	Informations financières									
	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	PNB du dernier exercice écoulé (2017)	Résultats (bénéfice ou perte) du dernier exercice clos (2017)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
Filiales et participations										
A. Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute excède 1 % du capital de la société										
1. Filiales (détenues à plus de 50 %)										
TALOS HOLDING			100,00							
SELFBANK	44 195	-3 713	100,00	77 195	43 808		10 794	-3 371		
2. Participations (détenues entre 10 et 50 %)										
Néant										
B.										

Renseignements globaux sur les autres titres dont la valeur brute n'excède pas 1 % du capital de la société												
Filiales françaises	1	-2 920	99	1	1							
Filiales étrangères			100									
Participations dans les sociétés françaises				2 453	2 418							
Participations dans les sociétés étrangères												
C. Renseignements globaux sur les titres												
Filiales françaises				1	1							
Filiales étrangères				77 195	43 808							
Participations dans les sociétés françaises				2 453	2 418							
Participations dans les sociétés étrangères												

Note 7 – Immobilisations incorporelles et corporelles.

(En milliers d'Euros)	Valeur brute au 31/12/2016	Acquisitions	Cessions	Autre	Valeur brute au 31/12/2017	Cumul des amortissements et des dépréciations des éléments d'actifs au 31/12/2016	Dotations aux amortissements de l'année 2017	Reprises d'amortissement de l'année 2017	Autres	Cumul des amortissements et des dépréciations des éléments d'actifs au 31/12/2017	Valeur nette au 31/12/2017	Valeur nette au 31/12/2016
Immobilisations incorporelles												
Logiciel frais d'étude informatique	35 840	598		10 037	46 475	-28 547	-7 568			-36 115	10 360	7 293
Immobilisations en cours	13 866	8 305		-10 037	12 134						12 134	13 866
Droit au bail et autres immobilisations incorp (1) (2)	54 773	11 949		4 359	71 080	-1 533			-4 359	-5 892	65 188	53 239
Sous- total	104 478	20 851		4 359	129 688	-30 080	-7 568		-4 359	-42 007	87 681	74 398
Immobilisations corporelles d'exploitation												
Terrains et constructions	72 035	608			72 643	-964	-1 752		52	-2 663	69 980	71 072
Immobilisations en cours												
Autres	20 428	3 418			23 846	-3 763	-3 387		-52	-7 203	16 643	16 664
Sous- total	92 463	4 026			96 489	-4 727	-5 139			-9 866	86 623	87 736
Total immobilisations corporelles et incorporelles	196 941	24 878		4 359	226 178	-34 807	-12 707		-4 359	-51 873	174 305	162 134

(1) dont 11,9M€ en Autres correspondant au mail technique de fusion de FIDUCEO qualifié de fonds commercial

(2) dont 4,359M€ correspondant à des frais d'établissement Selftrade, entièrement amortis

Les autres variations correspondent aux mouvements suivants :

(En milliers d'Euros)	Mises au rebut	Sortie de périmètre	Virement comptable	Valeur brute – autres mouvements 2017	Mises au rebut	Sortie de périmètre	Virement comptable	Amortissement et dépréciations autres
-----------------------	----------------	---------------------	--------------------	---------------------------------------	----------------	---------------------	--------------------	---------------------------------------

								mouvement 2017
Immobilisations incorporelles								
Logiciel, frais d'étude informatique			10 037	10 037				
Immobilisations en cours			-10 037	-10 037				
Autres			4 359	4 359			-4 359	-4 359
Sous total			4 359	4 359			-4 359	-4 359
Immobilisations corporelles d'exploitation								
Terrains et constructions							52	52
Immobilisations en cours								
Autres							-52	-52
Sous total								
Total immobilisations corporelles et incorporelles			4 359	4 359			-4 359	-4 359

Note 8 – Autres actifs et comptes de régularisation.

(En milliers d'Euros)	31/12/2017	31/12/2016
Créances auprès des marchés SRD		
Dépôts de garantie versés	181 866	162 866
Créances fiscales	785	6 572
Autres actifs	67 808	58 076
Créances douteuses	483	169
Total brut	250 942	227 684
Dépréciation	-439	-135
Total net	250 503	227 550

Comptes de régularisation :

(En milliers d'Euros)	31/12/2017	31/12/2016
Charges constatées d'avance	3 760	4 180
Produits divers à recevoir	20 030	12 690
Comptes d'encaissement	3 514	5 489
Autres comptes de régularisation	15 862	21 913
Total brut	43 166	44 272

Note 9 – Dettes envers les établissements de crédit.

(En milliers d'Euros)	31/12/2017	31/12/2016
Dettes à vue et au jour le jour		
Dépôts et comptes ordinaires	3 269	5 004
Comptes et emprunts au jour le jour et autres	14 593	32 618
Sous-total	17 862	37 622
Dettes à terme		
Emprunts et comptes à terme	2 748 765	735 036
Valeurs données en pension à terme		
Sous-total	2 748 765	735 036
Dettes rattachées	2 527	2 678
Total	2 769 155	775 336

(En milliers d'Euros)	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Dettes à terme par durée restant à courir	756 500	595 700	1 396 565

Note 10 – Dettes envers la clientèle.

(En milliers d'Euros)	31/12/2017	31/12/2016
Comptes d'épargne à régime spécial		
A vue	3 669 470	2 898 128
A terme	973 283	844 167
Sous-total	4 642 753	3 742 295
Autres dépôts clientèle à vue	3 490 308	2 687 904
Dépôts à terme de la clientèle financière	68	68
Autres dépôts clientèle à terme	16 126	24 121
Dettes rattachées	23 652	21 490
Total	8 172 907	6 475 877

Opérations avec la clientèle par durée restant à courir :

(En milliers d'Euros)	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Comptes d'épargne à régime spécial à terme	755 196	165 892	52 196
Dépôts à terme de la clientèle financière		68	
Autres dépôts clientèle à terme	6 062	8 036	2 028

Note 11 – Dettes représentées par un titre.

(En milliers d'Euros)	31/12/2017	31/12/2016
Bons de caisse	0	8
Total	0	8

Note 12 – Autres passifs et comptes de régularisation.

Autres passifs :

(En milliers d'Euros)	31/12/2017	31/12/2016
Charges à payer sur engagements sociaux	22 255	21 082
Dettes d'impôts	2 532	1 243
Autres passifs	149 985	141 212
Total	174 772	163 537

Comptes de régularisation :

(En milliers d'Euros)	31/12/2017	31/12/2016
Produits constatés d'avance	2 023	2 085
Charges à payer	26	26
Comptes d'encaissement	19 549	11 788
Autres comptes de régularisation	29 053	18 435
Total	50 651	32 333

Note 13 – Comptes et plans d'épargne-logement.

1. Encours de dépôts collectés au titre des comptes et plans d'épargne-logement :

(En milliers d'Euros)	31/12/2017	31/12/2016
Plans d'épargne-logement		
Ancienneté de moins de 4 ans	238 753	213 925
Ancienneté comprise entre 4 et 10 ans	113 545	63 917
Ancienneté de plus de 10 ans	36 362	30 576
Sous-total	388 660	308 418
Comptes épargne-logement	39 826	26 022

Total	428 486	334 440
-------	---------	---------

2. Encours de crédits à l'habitat octroyés au titre des comptes et plans d'épargne logement :

(En milliers d'Euros)	31/12/2017	31/12/2016
Ancienneté de moins de 4 ans	106	162
Ancienneté comprise entre 4 et 10 ans	0	0
Ancienneté de plus de 10 ans	0	0
Total	106	162

3. Provisions sur engagements liés aux comptes et plans d'épargne-logement :

(En milliers d'Euros)	31/12/2017	Dotations	Reprises	31/12/2016
Plans d'épargne-logement				
Ancienneté de moins de 4 ans	-824	-387		-438
Ancienneté comprise entre 4 et 10 ans	-357	-172		-185
Ancienneté de plus de 10 ans	-587		29	-616
Sous-total	-1 768	-559	29	-1 238
Comptes épargne-logement	-159	-105		-54
Total	-1 927	-664	29	-1 292

4. Modalités de détermination des paramètres d'évaluation des provisions. — Les paramètres d'estimation des comportements futurs des clients résultent d'observations historiques. La valeur des paramètres ainsi déterminée peut être ajustée en cas de changement de réglementation dès lors que ce dernier peut remettre en question la capacité prédictive des données passées pour déterminer les comportements futurs des clients.

Les valeurs des différents paramètres de marché utilisés, notamment les taux d'intérêt et les marges, sont déterminées à partir de données observables et représentent, à la date d'évaluation, la meilleure estimation retenue par Boursorama des niveaux futurs de ces éléments pour les périodes concernées, en cohérence avec la politique de gestion des risques de taux d'intérêt de la banque de détail.

Les taux d'actualisation retenus sont déterminés à partir de la courbe des swaps zéro coupon contre Euribor à la date d'évaluation, moyennés sur une période de douze mois.

Note 14 – Provisions et dépréciations.

A- Dépréciation d'actifs :

(En milliers d'Euros)	31/12/2017	31/12/2016
Crédits à la clientèle	-12 257	-8 342
Immobilisations	-1 448	-1 448
Titres de participation	-33 423	-108 313
Autres	-439	-135
Total	-47 567	-118 239

La variation du stock de dépréciation d'actifs s'analyse comme suit :

(En milliers d'Euros)	Stock au 31/12/2016	Dotations	Reprises disponibles	Dotations nettes	Reprises utilisées	Autre	Stock au 31/12/2017
Crédits à la clientèle	-8 342	-5 862	876	-4 986	1 072	0	-12 257
Immobilisations	-1 448						-1 448
Titres de participation	-108 313	-28 216	103 107	74 890			-33 423
Autres	-135					-304	-439
Total	-118 239	-34 078	103 983	69 905	1 072	-304	-47 567

B- Provisions :

(En milliers d'Euros)	31/12/2017	31/12/2016
Provisions sur avantages au personnel (1)	8 151	8 755
Provisions fiscales		106
Provisions pour autres risques et charges (2) (3)	7 114	5 314
Total	15 265	14 174

(1) dont 2 752 K€ au titre d'engagement de retraite sur ex salarié succursale allemande

(2) dont 1 927 K€ de provision PEL/CEL

(3) dont 1 440 K€ au titre de la garantie de passif sur cession On Vista (litige TVA avec ComDirect)

La variation du stock de provisions s'analyse comme suit :

(En milliers d'Euros)	Stock au 31/12/2016	Dotations	Reprises disponibles	Dotations nettes	Reprises utilisées	Transfert	Stock au 31/12/2017
Provisions sur avantages au personnel	8 755	241	-834	-593	-10		8 151
Provisions fiscales	106		-106	-106			
Provisions pour autres risques et charges	5 314	10 109	-7 922	2 188	-426	39	7 114
Total	14 174	10 350	-8 862	1 488	-436	39	15 265

C- répartition par nature des provisions non compromises et compromises :

(En milliers d'Euros)	31/12/2017	31/12/2016
Créances douteuses compromises	-4 376	-760
Dotations crédits à la clientèle	-4 513	-2 238
Pertes non couvertes	-1	-2
Récupération de l'exercice sur créances passées en perte		279
Reprises sur dépréciations	138	1 200
Créances douteuses non compromises	-238	-281
Dotations crédits à la clientèle	-1 349	-301
Pertes non couvertes	-984	-353
Récupération de l'exercice sur créances passées en perte	286	86
Reprises libres sur dépréciations	1 810	287
Pertes sur autres risques	-1 617	-1 301
Total	-6 231	-2 342

Note 15 – Dettes subordonnées.

(En milliers d'Euros)	31/12/2017	31/12/2016
Dettes subordonnées	120 000	120 000
Dettes rattachées	1 469	1 555
Total	121 469	121 555

En août 2005, le Groupe a émis pour un montant de 10 MEur un emprunt subordonné à durée indéterminée. La rémunération de ces titres a été fixée pour une durée de 10 ans à Euribor 12 mois + 0,6 % l'an, puis pour les périodes postérieures à 2015 à Euribor 12 mois + 2,10 % par an.

En mai 2006, le Groupe a émis pour un montant de 110 MEur un emprunt subordonné à durée indéterminée. La rémunération de ces titres a été fixée pour une durée de 10 ans à Euribor 12 mois + 0,6 % l'an, puis pour les périodes postérieures à 2016 à Euribor 12 mois + 2,10 % par an.

Le paiement de ces intérêts peut être reporté si Boursorama ne verse pas de dividende sur ses actions.

L'emprunt subordonné ne pourra être remboursé qu'à l'initiative de l'emprunteur en tout ou partie et après accord préalable du secrétariat général de la commission bancaire.

Note 16 – Engagements.

A. Engagements donnés et reçus. — Engagements donnés :

(En milliers d'Euros)	31/12/2017	31/12/2016
Engagements de financement	1 184 961	829 821
En faveur d'établissements de crédit		
En faveur de la clientèle		
Facilités d'émission		
Ouvertures de crédits confirmés	1 184 961	829 821
Autres		
Engagements de garantie	1 938 463	686
Donnés aux établissements de crédit (1)	1 938 370	505
Donnés à la clientèle	0	181
Autres	92	

Engagements sur titres	164 842	156 831
Titres à livrer (2)	164 842	156 831
<i>(1) comprend l'engagement SG-SFH</i>		
<i>(2) correspond au montant des titres à livrer dans le cas des ordres stipulés à règlement différé</i>		

Engagements reçus :

(En milliers d'Euros)	31/12/2017	31/12/2016
Engagements de financement	460 297	460 000
Reçus d'établissements de crédit	460 000	460 000
Reçus de la clientèle		
Autres	297	
Engagements de garantie	5 219 734	4 004 586
Reçus d'établissements de crédit (1)	5 113 358	3 992 557
Autres engagements reçus	106 376	12 029
Engagements sur titres	164 842	156 831
Titres à recevoir (2)	164 842	156 831
<i>(1) correspond au montant des garanties reçues de crédit logement</i>		
<i>(2) correspond au montant des titres à recevoir dans le cas des ordres stipulés à règlement différé</i>		

B. Engagements sur instruments financiers à terme (notionnels) :

(En milliers d'Euros)	31/12/2017		31/12/2016	
	Opérations de trading	Opérations de couverture	Opérations de trading	Opérations de couverture
Instruments de taux d'intérêts				
Instruments fermes				
Swaps - engagements donnés		3 592 500		2 577 500
Swaps - engagements reçus				
Contrats à terme de taux - à recevoir				
Contrats à terme de taux - à livrer		70 600		
Instruments conditionnels donnés	25 000		7 880	
Instruments conditionnels reçus				
Autres instruments financiers à terme			24 090	

L'engagement sur autres instruments financiers de 24 M€ constaté à fin 2016 portait sur l'activité SAXO arrêtée en décembre 2017.

Détail des instruments financiers au 31 décembre 2017

	Nominal	Type de couverture	Juste valeur (k EUR)	Variation juste valeur 2017 (k EUR)
Swaps				
	3 422 000	Macrocouverture	-15 969	2 599
	170 500	Microcouverture	-29 257	6 825
Total swaps	3 592 500		-45 226	9 424
Caps				
	25 000	Trading		-8
Total caps	25 000			-8

Échéances des engagements sur instruments financiers dérivés :

(En milliers d'Euros)	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Instruments de taux d'intérêts				
Instruments fermes				
Swaps		1 025 000	2 567 500	3 592 500
Contrats à terme de taux				
Instruments conditionnels	6 000	15 500	3 500	25 000

Note 17 – Produits et charges d'intérêts.

(En milliers d'Euros)	31/12/2017	31/12/2016
Opérations avec les établissements de crédits	32 719	29 594
Comptes à vue et prêts interbancaires	32 719	29 594
Opérations avec la clientèle	91 979	91 056
Autres concours à la clientèle (1)	90 010	89 783
Comptes ordinaires débiteurs	1 969	1 272
Opérations sur instruments financiers	21 855	31 035
Actifs financiers disponibles à la vente	17 296	23 762
Dérivés de couverture	4 559	7 273
Total produits d'intérêts	146 554	151 684
Opérations avec les établissements de crédits	-7 618	-7 602
Emprunts interbancaires (*)	-7 618	-7 602
Opérations avec la clientèle	-25 578	-24 080
Comptes d'épargne à régime spécial	-24 190	-22 150
Autres dettes envers la clientèle	-1 388	-1 930
Opérations sur instruments financiers	-11 371	-12 913
Dérivés de couverture	-11 371	-12 913
Total charges d'intérêts	-44 566	-44 595
(*) Dont intérêts sur dettes subordonnées	-2 451	-2 071

(1) Détail des autres concours à la clientèle :

(En milliers d'Euros)	31/12/2017	31/12/2016
Crédits de trésorerie	8 184	4 930
Crédits d'équipement	1 470	2 008
Crédits à l'habitat	79 836	82 152
Autres crédits à la clientèle	520	692
Total	90 010	89 783

Note 18 – Produits et charges de commissions.

(En milliers d'Euros)	31/12/2017	31/12/2016
Produits de commissions		
Opérations avec la clientèle	1 649	1 857
Opérations sur titres	47 246	43 758
Opérations de change et sur instruments financiers dérivés	3 277	227
Engagements de financement et de garantie	7	5
Prestations de services	63 523	48 009
Total des produits	115 701	93 857
Charges de commissions		
Opérations avec les établissements de crédit	-16	-13
Opérations sur titres	-14 786	-14 063
Engagements de financement et de garantie	-305	-292
Autres	-72 516	-63 268
Total des charges	-87 622	-77 636

Note 19 – Gains ou pertes nets sur opérations des portefeuilles de négociation.

(En milliers d'Euros)	31/12/2017	31/12/2016
Résultat net sur actifs financiers non dérivés de transaction	-15	-12

Résultat sur instruments financiers dérivés et de couverture	0	-504
Résultat net des opérations de change	173	0
Total	159	-522

Note 20 – Gains ou pertes des portefeuilles de placement et assimilés.

(En milliers d'Euros)	31/12/2017	31/12/2016
Activité courante		
Plus-value de cession	16 360	14 296
Total	16 360	14 296

Note 21 – Produits et charges des autres activités.

(En milliers d'Euros)	31/12/2017	31/12/2016
Produits des autres activités		
Autres activités (y compris résultat sur activité d'assurance)	15 485	18 258
Sous-total	15 485	18 258
Charges des autres activités		
Autres activités (y compris résultat sur activité d'assurance)	-608	-1 699
Sous-total	-608	-1 699
Total net	14 877	16 560

Note 22 – Frais de personnel.

(En milliers d'Euros)	31/12/2017	31/12/2016
Rémunérations du personnel	-33 565	-32 222
Charges sociales et fiscales sur rémunérations	-17 798	-17 017
Charges de retraite - régimes à cotisations définies	-3 020	-2 753
Charges de retraite - régimes à prestations définies	596	-695
Autres charges sociales et fiscales	-1 706	-1 283
Participation, intéressement, abondement et décote	-5 258	-5 072
Refacturation frais de personnel	176	
Total	-60 574	-59 042

Jetons de présence. — Le montant des jetons de présence alloués aux membres du Conseil d'Administration s'élève à 125 Ke
Les jetons de présence perçus par les administrateurs salariés du Groupe Société Générale sont reversés au Groupe Société Générale.

Effectif fin de période (France)	31/12/2017	31/12/2016
Cadres	359	325
Non cadres	391	377
Total	750	702

Note 23 – Coût du risque.

(En milliers d'Euros)	31/12/2017	31/12/2016
Risque de contrepartie		
Dotations nettes pour dépréciation	-5 240	-1 986
Pertes non couvertes	-2 602	-1 658
Sur créances irrécouvrables	-985	-355
Sur autres risques	-1 617	-1 303
Récupérations	286	365
Sur créances irrécouvrables	286	365
Sur autres risques		
Autres risques		
Dotations nettes aux autres provisions	-306	-324
Total	-7 863	-3 603

Note 24 – Gains ou pertes sur actif immobilisé.

(En milliers d'Euros)	31/12/2017	31/12/2016
Titres de participation et de filiales :		
Gains et pertes sur titres de filiales	-2 627	-30
Gains et pertes sur titres de participation détenus à long terme	2 350	0
Dépréciations des titres de filiales	-28 216	-10 794
Dépréciations des titres de participation détenus à long terme	0	0
Immobilisations et autres actifs :		
Gains et pertes sur cessions d'immobilisations et autres actifs	0	-173
Total	-28 493	-10 997
<p>(1) Le résultat global de cession des titres de la filiale allemande On Vista est une perte de 277 K€ qui se décompose comme suit : le produit de cession de 39.723 K€ ; la valeur nette comptable des titres de 40.000 K€ : les titres d'une valeur brute s'élevant à 143 107 K€ provisionnés à hauteur de 103 107 K€ (voir la Note 6).</p> <p>(2) La dépréciation des titres d'un montant de 28.2 M€ correspond à la dépréciation enregistrée sur les titres de la filiale SelfBank (cf. la Note 6).</p>		

Note 25 – Résultat par action.

(En milliers d'Euros)	31/12/2017
Résultat net	-48 800
Résultat net attribuable aux actionnaires porteurs d'actions ordinaires	-48 800
Nombre d'actions ordinaires en circulation	88 871 128
Résultat par action (en EUR)	0,549

(En milliers d'Euros)	31/12/2017
Résultat net attribuable aux actionnaires porteurs d'actions ordinaires	-48 800
Nombre d'actions ordinaires en circulation	88 871 128
Nombre de titres retenus au titre des éléments dilutifs	
Nombre d'actions pour le calcul du résultat net dilué par action	88 871 128
Résultat par action (en EUR)	0,549

Note 26 – Transactions avec les parties liées.

Les transactions avec les parties liées regroupent les opérations avec les sociétés du Groupe Société Générale.
Encours actifs avec les parties liées :

(En milliers d'Euros)	31/12/2017		31/12/2016	
	Sociétés mères	Autres parties liées	Sociétés mères	Autres parties liées
Comptes ordinaires débiteurs et créances rattachées	463 485		134 617	
Compte et prêts JJ				
Comptes et prêts à terme	2 286 136		491 404	
Prêts à la clientèle financière		3 545		
Titres reçus en pension livrée et créances rattachées				
Titres disponibles à la vente	0	370 431	32 947	109 917
Instruments financiers dérivés de couverture	-8 084			
Autres actifs	154 675	192	128 939	2 073
Total encours actifs	2 896 212	374 168	787 907	111 990

Encours passifs avec les parties liées :

(En milliers d'Euros)	31/12/2017		31/12/2016	
	Sociétés mères	Autres parties liées	Sociétés mères	Autres parties liées
Comptes ordinaires débiteurs et créances rattachées				
Emprunts JJ				

Emprunts à terme	2 390 584	354 097	345 393	
Dettes envers la clientèle	-18			
Instruments financiers dérivés de couverture	-1 229		7 940	
Autres passifs	23 630	1 264	31 735	251
Instruments de capitaux propres	121 469		120 000	
Total encours actifs	2 534 437	355 361	505 368	251

PNB avec les parties liées :

(En milliers d'Euros)	31/12/2017		31/12/2016	
	Société mères	Autres parties liées	Société mères	Autres parties liées
Intérêts reçus	19 067	3 965	21 177	3 853
Intérêts payés	-6 300	-2 683	-6 988	
Produits de commission		3 230		246
Charges de commission	-16 245	-1 338	-16 663	-1 384
Résultat net des opérations financières				
Autres produits d'exploitation	546	1 198	392	221
PNB	-2 932	4 373	-2 081	2 935

Frais généraux :

(En milliers d'Euros)	31/12/2017		31/12/2016	
	Sociétés mères	Autres parties liées	Société mères	Autres parties liées
Autres charges générales d'exploitation	-4 299	-134	-3 933	
Frais généraux	-4 299	-134	-3 933	

Engagements avec les parties liées :

(En milliers d'Euros)	31/12/2017		31/12/2016	
	Sociétés mères	Autres parties liées	Société mères	Autres parties liées
Engagement sur instrument financiers à terme donnés	2 895 000		1 880 000	
Titres à livrer	144 439		29 638	
Devises à livrer				
Engagement donnés aux établissements de crédit		1 938 001		
Engagement de financement reçus	460 000		460 000	
Autres engagement reçu			3 285	
Engagement sur instrument financiers a terme reçus	2 895 000		1 930 000	
Titres à recevoir	151 700		127 193	
Euros à recevoir				

VI — Comptes consolidés.

Il n'y a pas lieu de présenter des comptes consolidés pour BOURSORAMA car ces derniers sont intégrés globalement dans les comptes consolidés de SOCIETE GENERALE, situé 29 Boulevard Haussmann 75009 Paris

Les états financiers consolidés de SOCIETE GENERALE sont consultables sur le site :

<https://www.societegenerale.com/fr/mesurer-notre-performance/donnees-et-publications/resultats-financiers>

VII. — Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels.

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'Assemblée Générale de la société Boursorama,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Boursorama relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit et de contrôle interne.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n°537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations – Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Évaluation des dépréciations sur les crédits, hors crédits à l'habitat et sur les comptes à vue débiteurs

Risque identifié	Notre réponse
<p>Les prêts et créances sur la clientèle sous la forme de crédits, hors crédits à l'habitat et de comptes à vue débiteurs, sont porteurs d'un risque de crédit qui expose votre société à une perte potentielle si son client s'avère incapable de faire face à ses engagements financiers. Le caractère avéré d'un risque de crédit est apprécié au niveau individuel de chaque actif financier en tenant compte de la survenance d'un événement de perte, en l'occurrence des échéances impayées depuis trois mois au moins.</p> <p>Les dépréciations sur les crédits, hors crédits à l'habitat ainsi que sur les comptes à vue débiteurs, s'élèvent à 17,9 MEUR au 31 décembre 2017 comme précisé en note 4 des annexes aux comptes annuels.</p> <p>Votre société constitue des dépréciations pour couvrir les risques de crédit et procède à des estimations comptables pour évaluer le niveau de dépréciation sur les créances individuelles. La direction des risques de votre société a recours à son jugement dans la détermination des hypothèses et des paramètres utilisés, notamment la perte en cas de défaut, pour évaluer les dépréciations des créances individuelles.</p> <p>Compte tenu des activités exercées par votre société et le contexte de forte croissance des crédits, hors crédits à l'habitat ainsi que comptes à vue débiteurs, nous considérons que l'évaluation des dépréciations sur cette typologie d'encours constitue un point clé de l'audit.</p> <p><i>Pour plus de détail sur les principes comptables et les expositions, se référer aux notes 1, 4, 14 et 23 de l'annexe aux comptes annuels.</i></p>	<p>Nous avons pris connaissance du processus d'évaluation de ces dépréciations. Nous avons testé les contrôles clés mis en place par la direction que nous avons estimés les plus pertinents pour déterminer les hypothèses et les paramètres ayant servi de base à cette évaluation. Nos travaux ont consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> – examiner le dispositif de détection des contreparties en défaut ; – analyser les méthodologies de provisionnement utilisées sur des groupes d'actifs homogènes (crédits, hors crédits à l'habitat et comptes à vue débiteurs) ; – examiner le provisionnement des créances au regard des méthodes appliquées au groupe d'actifs homogènes auxquels elles appartiennent ; – rapprocher les estimations retenues aux méthodes documentées par votre société et décrites dans la note 2 de l'annexe des comptes annuels. <p>Notre examen nous a également conduits à porter une attention particulière à l'évolution des taux de provisionnement sur la période et à apprécier le niveau de provisionnement qui en résulte, dans un contexte d'accroissement significatif des encours de crédit.</p>

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-3 et L. 225-37-4 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-3 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, l'exactitude et la sincérité de ces informations appellent de notre part l'observation suivante : ces informations n'incluent pas toutes les rémunérations et avantages versés par la société contrôlant votre société aux mandataires sociaux concernés au titre des mandats, fonctions ou missions autres que ceux exercés au sein ou pour le compte de Boursorama, et ces informations incluent les rémunérations et indemnités versées par votre société aux mandataires sociaux uniquement au titre de leur mandat exercé au sein de Boursorama.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires**Désignation des commissaires aux comptes**

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Boursorama par l'Assemblée Générale du 3 mai 2004 pour le cabinet Deloitte & Associés et du 23 mai 2012 pour le cabinet Ernst & Young et Autres.

Au 31 décembre 2017, le cabinet Deloitte & Associés était dans la quatorzième année de sa mission sans interruption et le cabinet Ernst & Young et Autres dans la sixième année.

Antérieurement, le cabinet Ernst & Young Audit était commissaire aux comptes de la société Boursorama depuis 2000.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit et de contrôle interne de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**Objectif et démarche d'audit**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

– il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit et de contrôle interne

Nous remettons un rapport au comité d'audit et de contrôle interne qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit et de contrôle interne figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 5 avril 2018.

Les commissaires aux comptes :

Deloitte et Associés
Sylvie bourguignon

ERNST & YOUNG et Autres
David Koestner

VIII — Rapport de gestion.

En application du règlement n094-03 du Comité de la réglementation bancaire et financière, le rapport de gestion peut être obtenu sur simple demande à l'adresse suivante : BOURSORAMA, 44 rue Traversière, 92772 Boulogne-Billancourt.